Canadian Advisory Council on the Status of Women

1984-85 Estimates

Part III

Expenditure Plan

The Estimates Documents

The Estimates of the Government of Canada are structured in three Parts. Beginning with an overview of total government spending in Part I, the documents become increasingly more specific. Part II outlines spending according to departments, agencies and programs and contains the proposed wording of the conditions governing spending which Parliament will be asked to approve. Part III provides additional detail on each department and its programs primarily in terms of the results expected for the money spent.

Further guidance on locating the information contained in each Part can be found in the "Guide to the Estimates of the Government of Canada".

Part III volumes are being phased in over a four year period. Instructions for obtaining each volume can be found on the order form enclosed with the Main Estimates.

© Minister of Supply and Services Canada 1984

Available in Canada through

Authorized Bookstore Agents
and other bookstores

or by mail from

Canadian Government Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

Catalogue No. BT 31-2/1985-III-64 Canada: $3.00
ISBN 0-660-53383-8 Other countries: $3.60

Price subject to change without notice

1984–85 Estimates

Part III

Canadian Advisory Council on the Status of Women

Preface

This Expenditure Plan is designed to be used as a reference document, and as such contains several levels of detail to respond to the various needs of its audience.

This Plan is divided into two sections. Section I presents an overview of the program including a description, information on its background, objectives and planning perspective. Section II provides further information on costs and resources as well as special analyses that the reader may require to understand the program more fully.

Section I is preceded by extracts from Part II of the Estimates in order to provide continuity with the other Estimates documents.

This document is designed to permit easy access to specific information that the reader may require. The table of contents provides a detailed guide to the contents of each section. In addition, references are made throughout the document to allow the reader to find more details on items of particular interest.

Table of Contents

Extracts from Part II of the Estimates 4

Section I
Program Overview

A. Highlights 5
B. Financial Summary 6
C. Background
   1. Introduction 6
   2. Legal Mandate 6
   3. Program Objective 7
   4. Program Description 7
   5. Program Organization for Delivery 8
D. Planning Perspective
   1. Environment 10
   2. Initiatives 10
   3. Program Effectiveness 11
   4. Performance Information/Resource Justification 11

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object
   1. Expenditures by Object 12
   2. Personnel Expenditures 13
B. Cost Analysis 14

Extracts from Part II of the Estimates

Appropriation Authority

Authority is requested in these Estimates to spend $2,247,000 in support of the Canadian Advisory Council on the Status of Women Program.

Financial Requirements by Authority

	ESTIMATES		
	1984-85	1983-84	Change
	$	$	$
Budgetary			
Vote 35 - Advisory Council on the Status of Women - Program Expenditures	**2,247,000**	2,188,000	59,000
Total Program	**2,247,000**	2,188,000	59,000

Section I
Program Overview

A. Highlights

During 1984-85, the Council has the following goals:

- to carry out research on microtechnology, women and the economy, pornography, adolescent women, and women and health care (see page 8);

- to present briefs and reports on issues as they arise to Parliamentary committees established by the government of the day or in response to issues arising from the public (see pages 8 and 11);

- to communicate with, inform, and consult with women and men across the country regarding women's concerns through meetings with national, local and regional women's groups, special interest groups and Presidents of Provincial Advisory Councils (see pages 9 and 11); and

- to print and distribute information gathered and prepared by the Council and other groups through the regional public library system, university libraries, book stores (including government book stores), mailings in response to postal and telephone requests, as well as through displays and presentations at major conferences and meetings (see page 9).

B. Financial Summary

Figure 1: Financial Summary ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Change
Canadian Advisory Council on the Status of Women	2,247	2,188	59
Planned person-years	28	28	-

C. Background

1. Introduction

The Council reports to Parliament through the Minister Responsible for the Status of Women. It acts as a conduit for information from women across Canada to the government regarding all issues of concern to women. In providing ongoing advice to the federal government, the Council conducts independent research which largely serves as the basis for recommendations on the broad spectrum of women's concerns. It retains the right to publish its views without ministerial consent. An Annual Report is tabled yearly by the Minister indicating the activities of the Council in the various facets of its works.

Status of Women Canada, in contrast, provides day-to-day advice to the Minister Responsible for the Status of Women concerning federal policies affecting women. It is primarily responsible for policy formulation and its activities are oriented to legislation and responsibilities under federal jurisdiction. As a department within the federal public service, Status of Women Canada does not share the Council's autonomous position.

2. Legal Mandate

In its report tabled September 28, 1970, the Royal Commission on the Status of Women recommended the creation of a federal Status of Women Council (recommendation 166).

In 1973, the Canadian Advisory Council on the Status of Women was established as an independent organization funded by the government. The Council was granted legal status through Order in Council PC 1976-781, which stipulates that the Council is considered to be:

- an agent of Her Majesty in right of Canada; and
- a Commission for the purpose of subsection 32(3) of the Public Service Superannuation Act.

The Council's mandate is:

- to bring before the government and the public matters of interest and concern to women; and
- to advise the Minister on such matters relating to the status of women as the Minister may refer to the Council for its consideration or as the Council may deem appropriate.

3. Program Objective

The objective of the Canadian Advisory Council on the Status of Women is to bring before the government and the public matters of interest and concern to women.

4. Program Description

The Council provides the government with advice on both the impact on women of existing policies and programs and the development of new measures to improve the status of Canadian women; undertakes and publishes research on issues of interest and concern to women with the view to achieving needed reform; informs the general public on key issues and promotes an awareness of these issues through public and media relations; and contributes to the development of a substantive body of Canadian resource material on women's issues.

Facilities and services offered by the Council are:

- a Documentation Centre providing research material on women's issues;
- a Pensions Clearinghouse providing information on pensions for women;
- a Talent Bank of suitably qualified women which serves as an inventory of candidates for positions on boards, commissions, etc.;
- a mailing list providing information to over 3,000 individuals and women's groups; and

- regional offices in Montreal, Vancouver and Winnipeg providing women across the country with access to information, publications, etc.

5. Program Organization for Delivery

Activity Structure: The Program has one activity which provides for the Canadian Advisory Council on the Status of Women.

Organization Structure: Sections through which the Program is delivered are: Administration, Research and Communications/Publications.

Administration

Central Office: Most of the Council's services are provided through the principal office in Ottawa. All administrative services and a distribution centre operate under the responsibility of the President and the Executive Director. The distribution centre ensures that women's groups, various federal and provincial government bodies, special interest groups and concerned individuals are alerted to both ongoing and emerging women's issues through regular and special mailings. Central office facilities are made available to women's groups for meetings, lectures, etc. Also, a documentation centre provides outside researchers with specialized information.

Regional Offices: The Council maintains an effective presence in all areas of the country through a regionally diversified structure, which consists of two regional offices headed by Vice-Presidents in Vancouver and Montreal and a local office in Winnipeg. These offices oversee regional distribution of Council publications and provide reference facilities for consultation of documentation concerning women. They also lend support to Council members and women's groups for activities in their areas.

Council Members: The Council is composed of 27 part-time members, who are appointed by Order in Council for a term of three years. They meet four times yearly. Council members receive per diem payments for attendance at Council meetings and some financial support for other related Council functions. Outside of this, Council members are volunteers who undertake work on behalf of women in their regions without monetary payment.

Research

This section is responsible for research for books, background papers and fact sheets. Policy analysis and research on issues are also provided as needed by the President, Council members and other sections of the Council.

This section also prepares position papers on the implications for women of specific proposals for new legislation, policies or programs. It also consults directly with federal government officials during the development of these proposals. In addition, it provides advice, through briefs or ongoing consultation, to Parliamentary committees, special task forces and commissions of inquiry.

From time to time, it monitors, assesses and evaluates the effectiveness of key government policies and programs affecting women.

To carry out these duties efficiently, it maintains liaison with universities, women's groups, independent researchers, and may promote joint projects with government departments.

Communications/Publications

This section informs the public about Council activities and women's concerns relating to issues of the day. It undertakes the publication and national distribution of Council documents, ensuring that, in addition to bookstores and librairies, all publications reach those government, women's and special interest groups most immediately affected by a document's findings. An ongoing communications program includes regional and speaking tours, special information packages and displays. In contrast, the information function of Status of Women Canada centers on promoting public awareness of federal services available for women.

Figure 2 shows the division of 1984-85 resources by responsibility centre.

Figure 2: 1984-85 Resources by Responsibility Centre

	$(000)	P-Y
Administration		
Central Office	919	14
Regional Offices	315	5
Council Members	159	-
Research	472	6
Communications/Publications	382	3
Total	2,247	28

D. Planning Perspective

1. Environment

Legislation: The most effective way to change the status of women is through concrete changes in our laws. The Council is now investigating the possibility of a legal defence fund for women in Canada which would assist women in inducing legislative change to improve their position in society. It is a Council priority to promote legislative reform in areas of social policy and a research study designed to foster improvements in parental benefits legislation is underway.

Public Pressure: Many issues which are part of a larger agenda for social reform may suddenly become the centre of public controversy. Discussion of federal legislation on abortion and pornography are both recent examples in which the Council has been active. The Council is often called upon quickly to make its opinion known on such controversial issues.

Economic Conditions: These factors drastically affect the well being, the living standards and employment opportunities of every Canadian woman. For this reason, changes in the economic climate may bring dramatic modifications in the economic status of women. The Council is currently engaged in research on the employment and social aspects of microtechnology and a major study of women and the economy.

Level of Public Awareness: In the last decade, changes in social values have meant that a number of Canadians have become sensitized to issues that preoccupy the Council. This has resulted in a greater volume of work and increasingly sophisticated analysis of these issues. The Council is at present examining two such issues, adolescent women and women and health care. Coupled with this is a rise of a variety of specialized interest groups which expect the Council to play a role in bringing these issues to the government's attention.

2. Initiatives

Given the environmental factors that impact on the work of the Council as indicated above, plans include expanding the program of information available to women to include a wider variety of issues. Expanded information initiatives will involve an enlarged fact sheet program, information packages designed for laypersons to promote understanding of general and specialized issues and a Council newsletter. This will result in greater awareness and interest of women on matters pertaining to the improvement of their status. Communications and research resources will be redirected into long-term and immediate activities so as to respond more efficiently to issues that arise spontaneously. The Council also aims for an improved follow-up on the effectiveness of Council recommendations (ie., legislation or social policy) through sustained monitoring of governmental bodies affected by specific recommendations and increased consultation with those bodies as a means of prompting reform.

3. Program Effectiveness

The Council has completed 22 new research projects in the last two years (since January 1981). These projects are comprised of reports, fact sheets, books and briefs. Publications cover such issues as: women and work, violence against women, health and birth planning, women and planning for later life, women in public life and social action. These publications generate a climate of informed public opinion regarding women's concerns and constitute important contributions to the body of scholarly research material available on women in Canada. On issues such as wife-battering, women in sports and reproductive health hazards, Council publications succeeded in focusing public attention on largely unrecognized women's concerns. In these specific instances as well as on the subjects of pensions, Indian women and prostitution, Council publications represented the first indepth national documentation available on key women's issues.

Council documents may also prompt legislative and policy change. An important facet of the Council's work in this regard is the presentation of recommendations and briefs to Parliamentary committees. A total of nine briefs and 48 recommendations were presented to the government in the year 1982-83. The Council has been at the forefront in presenting women's position to government, especially on the topics of Constitutional reform, sexual assault and family violence. While in these particular cases Council recommendations have been incorporated into legislation relatively promptly, many of the Council's positions have entered into law gradually over the years, such as in the areas of employment and training policies, maternity benefits, citizenship, part-time work and taxation.

This information alone, however, does not take into account the quality of Council analysis. The credibility of the Council can be seen in the fact that its position on issues and research information are generally widely quoted in information distributed by women's groups, specialized publications and in major government reports.

4. Performance Information/Resource Justification

Given the Council's mandate to advise and inform the public, traditional methods of determining performance are difficult to apply. Possible indicators may be the number of projects completed, briefs presented, and information distributed across the country. Some of the most requested publications are: Women and Part-time Work, Fair Ball, A Working Majority, Reproductive Health Hazards in the Workplace, Play from Strength, and Pension Reform With Women in Mind. The Council responds to public requests by ensuring daily mailings of documents. An indicator of the increase in demand for these publications is demonstrated by a 229% increase or 2.5 times more requests in 1982 than in 1981 being processed, resulting in a total number of 150,938 publications and 350,600 fact sheets being distributed. Since 1981 initiatives have been made to have regular consultations with national women's groups. An indication of the success of this initiative is shown by an increase in the number of groups involved from about 25 in 1981 to over 40 in 1983.

Section II
Supplementary Information

A. Analysis by Object

1. Expenditures by Object

Operating expenditures for the Canadian Advisory Council on the Status of Women are presented in Figure 3.

Figure 3: Expenditures by Object ($000)

	Estimates 1984-85	Forecast 1983-84	Actual 1982-83
Personnel			
Salaries and wages	903	881	807
Contributions to employees benefit plans	117	114	90
	1,020	995	897
Operating			
Transportation and communications	309	304	315
Information	19	18	13
Professional and special services	424	409	522
Rentals	30	29	35
Purchased repairs and upkeep	11	10	9
Utilities, materials and supplies	423	413	250
Total operating	2,236	2,178	2,041
Capital	11	10	23
Total expenditures	2,247	2,188	2,064

2. Personnel Expenditures

The Administration of the Canadian Advisory Council on the Status of Women has personnel costs (including contributions to employee benefit plans) constituting over 45% of total operating costs.

Figure 4: Planned Person-Years and Salary Provision

	Planned Person-Years			Current Salary Range	1984-85 Average Salary Provision
	84-85	83-84	82-83		
Management	4	4	4	47,960 - 93,040	52,455
Scientific and Professional	3	3	4	14,470 - 62,880	30,622
Administrative and Foreign Service	9	8	9	13,250 - 55,220	31,714
Administrative Support	12	13	11	12,034 - 30,425	19,364

The person-year column displays the forecast distribution by occupational group of the planned person-years for the Program. The average salary column reflects the estimated base salary costs including allowance for collective agreements, annual increments, promotions and reclassifications divided by the person-years for the occupational group. Year-to-year comparison of averages may be affected by changes in the distribution of the components underlying the calculations.

B. Cost Analysis

Figure 5: Net Cost of Program for the Year 1984-85 ($000)

	1984-85 Operating Expenditures	Add Other Costs	Total Costs	Deduct Revenue	Net Cost	Total 1983-84
Administration of Canadian Advisory Council on the Status of Women	2,247	224	2,471	-	2,471	2,346

The adjustments made to the voted budgetary operating expenditures to arrive at the net cost include services provided without charge by Public Works ($195,000), Supply and Services ($4,000), Treasury Board ($22,000) and Superannuation ($3,000).

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Budget des dépenses 1984-1985

Partie III

Plan de dépenses

Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Le document renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Dans le Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada, vous trouverez d'autres conseils sur la façon de repérer les renseignements qui paraissent dans chacune des parties.

L'introduction des documents de la Partie III s'échelonne sur une période de quatre ans. Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne le Budget des dépenses principal.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1984

En vente au Canada par l'entremise de nos

agents libraires agréés
et autres librairies

ou par la poste au:

Centre d'édition du gouvernement du Canada
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa, Canada, K1A 0S9

N° de catalogue BT 31-3/1985-III-64 Canada: $3.00
ISBN 0-660-53055-8 À l'étranger: $3.60

Prix sujet à changement sans avis préalable

Budget des dépenses 1984–1985

Partie III

Conseil consultatif canadien de la situation de la femme

Préface

Ce plan de dépenses est conçu pour servir de document de référence. Il contient plusieurs niveaux de détails pour répondre aux différents besoins de ses utilisateurs.

Ce document comprend deux sections. La section I présente un aperçu et une description du programme, des données de base, les objectifs et les perspectives en matière de planification, ainsi que des données sur le rendement qui servent à justifier les ressources demandées. La section II fournit de plus amples renseignements sur les coûts et les ressources ainsi que des analyses spéciales qui permettront au lecteur de mieux comprendre le programme.

La section I est précédée d'extraits de la partie II du Budget des dépenses afin d'assurer le lien avec les autres documents budgétaires.

Ce document a pour objet de permettre au lecteur de trouver facilement les renseignements qu'il cherche. La table des matières expose en détail le contenu de chaque section. En outre, dans tout le document, des renvois permettent au lecteur de trouver de plus amples renseignements sur les postes de dépenses qui l'intéressent particulièrement.

Table des matières

Extraits de la partie II du Budget des dépenses 4

Section I
Aperçu du programme

A. Points saillants 5
B. État financier récapitulatif 6
C. Données de base
   1. Introduction 6
   2. Mandat statutaire 6
   3. Objectif du programme 7
   4. Description du programme 7
   5. Plan d'exécution du programme 8
D. Perspective de planification
   1. Contexte 10
   2. Initiatives 10
   3. Efficacité du programme 11
   4. Données sur le rendement et justification des ressources 11

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article
   1. Dépenses par article 12
   2. Dépenses en personnel 13
B. Analyse des coûts 14

Extraits de la partie II
du Budget des dépenses

Autorisation d'affectation de crédits

L'autorisation est demandée de dépenser 2 247 000 $ pour le programme du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Besoins financiers par autorisation

	PRÉVISIONS		
	1984-1985	1983-1984	Différence
	$	$	$
Budgétaire			
Crédit 35 - Conseil consultatif de la situation de la femme			
- Dépenses du programme	**2 247 000**	2 188 000	59 000
Total du programme	**2 247 000**	2 188 000	59 000

Section I
Aperçu du programme

A. Points saillants

Voici les objectifs du Conseil pour 1984-1985 :

- faire des recherches sur la microtechnologie, les femmes et l'économie, la pornographie, les adolescentes, les femmes et les soins de santé (voir page 8);

- présenter des mémoires et des rapports sur les questions soumises aux comités parlementaires et aux comités du Sénat établis par le gouvernement ou sur des questions soulevées par le public (voir pages 8 et 11);

- informer et consulter les Canadiennes et les Canadiens et communiquer avec eux sur les questions qui intéressent les femmes en rencontrant les organisations féminines nationales, locales et régionales, des groupes d'intérêt, les présidentes des conseils consultatifs provinciaux (voir pages 9 et 11);

- imprimer les informations recueillies et compilées par le Conseil et par d'autres groupes et les diffuser dans l'ensemble du système de bibliothèques publiques régionales, dans les bibliothèques universitaires et les librairies (y compris les librairies du gouvernement) ainsi que par des envois postaux en réponse à des demandes écrites ou téléphoniques, par l'installation de présentoirs et par des exposés à l'occasion de conférences et de réunions importantes (voir page 9).

B. État financier récapitulatif

Tableau 1 : État financier récapitulatif (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Différence
Conseil consultatif canadien de la situation de la femme	2 247	2 188	59
Années-personnes projetées	28	28	-

C. Données de base

1. Introduction

Le Conseil rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre responsable de la situation de la femme. Il s'occupe de transmettre au gouvernement le point de vue des Canadiennes sur toutes les questions qui intéressent les femmes. Dans l'exercice de son rôle ordinaire de conseiller du gouvernement fédéral, le Conseil mène des recherches indépendantes sur lesquelles il se fonde en grande partie pour formuler des recommandations sur les nombreuses questions qui touchent les femmes. Le Conseil se réserve le droit de faire connaître son point de vue sans le consentement du Ministre. Chaque année le Ministre présente le rapport du Conseil, qui décrit les activités de ce dernier dans les divers domaines de sa compétence.

Condition féminine Canada, par contre, donne des conseils au ministre responsable de la situation de la femme au sujet des affaires courantes, soit les politiques fédérales qui touchent les femmes. Condition féminine Canada est d'abord chargé d'élaborer des politiques et ses activités sont axées sur la législation et les responsabilités qui relèvent du gouvernement fédéral. En tant que ministère fédéral, Condition féminine Canada ne dispose pas de l'autonomie dont jouit le Conseil.

2. Mandat statutaire

Dans le rapport qu'elle a présenté le 28 septembre 1970, la Commission royale d'enquête sur le statut de la femme recommandait la création d'un conseil fédéral de la situation de la femme (recommandation n° 166).

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme fut créé en 1973. Organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral, le Conseil a été constitué légalement par le décret en conseil C. P. 1976-781, qui stipule que le Conseil est considéré comme :

- un mandataire de Sa Majesté la Reine du Canada;
- une Commission aux fins du paragraphe 32(3) de la Loi sur la pension de la Fonction publique.

Le Conseil a pour mandat :

- de saisir le gouvernement et le public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes;
- de conseiller le Ministre sur les sujets relatifs à la condition féminine, sujets que le Ministre peut soumettre au Conseil pour étude ou que le Conseil peut juger appropriés.

3. Objectif du programme

L'objectif du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme est de porter à l'attention du gouvernement et du public des questions qui intéressent et préoccupent les femmes.

4. Description du programme

Le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme conseille le gouvernement quant aux effets des politiques et des programmes actuels sur les femmes et lui recommande de nouvelles mesures pour améliorer la situation des Canadiennes; il mène et publie des recherches sur des questions intéressant les femmes en vue d'obtenir des réformes; il informe le public sur les grandes questions et le sensibilise par le truchement des relations publiques et des médias; et il contribue à la constitution d'une importante base de documentation canadienne sur les questions féminines.

Voici les services offerts par le Conseil :

- un centre de documentation sur les questions féminines;
- un centre d'information sur les pensions;
- une banque de talents comprenant le nom de femmes qui ont les compétences voulues pour siéger au sein de conseils, de commissions, etc.;
- une liste de distribution où figurent plus de 3 000 personnes et groupes féminins;
- des bureaux régionaux à Montréal, Vancouver et Winnipeg où les femmes peuvent se procurer informations, publications, etc.

5. Plan d'exécution du programme

Structure de l'activité : Le programme comprend une activité qui se rapporte au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Organisation : L'exécution du programme est assurée par trois sections : Administration, Recherche et Communications/Publications.

Administration

Bureau central : Le Conseil fournit la plupart de ses services par l'intermédiaire du bureau central d'Ottawa. Tous les services administratifs ainsi qu'un centre de diffusion relèvent de la présidente et de la directrice exécutive. Le centre de distribution fait parvenir des envois, à titre régulier ou spécial, aux groupements féminins, aux divers organismes fédéraux et provinciaux, à des groupes spéciaux et à des personnes intéressées pour les informer des questions courantes ou nouvelles qui touchent les femmes. Les installations du bureau central sont à la disposition des groupements féminins pour des réunions, conférences, etc. Un centre de documentation fournit des renseignements aux recherchistes de l'extérieur.

Bureaux régionaux : Le Conseil est présent dans toutes les régions du pays grâce à une structure régionale diversifiée qui comprend deux bureaux régionaux, un à Montréal et l'autre à Vancouver, dirigés chacun par une vice-présidente, ainsi qu'un bureau local à Winnipeg. Les bureaux régionaux supervisent la diffusion des publications du Conseil dans leur région et mettent à la disposition du public leur centre de documentation et de référence sur les questions féminines. Ils accordent également leur soutien aux membres du Conseil et aux groupements féminins dans leurs activités locales.

Membres du Conseil : Le Conseil est composé de 27 membres à temps partiel nommés par décret en conseil pour trois ans, avec la possibilité de renouvellement pour un an ou deux. Les membres se réunissent quatre fois par année. Le Conseil leur verse une rétribution calculée sur une base journalière pour leur participation aux réunions ainsi qu'une aide financière pour leurs activités liées au Conseil. À part cela, les membres travaillent bénévolement à l'avancement des femmes dans leurs régions respectives.

Recherche

La Section de la recherche est chargée d'effectuer les recherches nécessaires pour la production de livres, de documents d'information et de feuilles de données. Elle fournit également des analyses de politiques et des données tel que requis par la présidente, les membres et les autres sections du Conseil.

Cette section prépare en outre des exposés de principe traitant des répercussions que pourraient avoir sur la situation des femmes certains projets de lois ou programmes et politiques proposés par le gouvernement. En outre, elle consulte directement des hauts fonctionnaires du gouvernement fédéral lors de l'élaboration de tels projets et, par la rédaction de mémoires ou des rencontres, collabore avec les comités parlementaires, les groupes de travail spéciaux et les

commissions d'enquête. De temps en temps, elle observe, critique et évalue l'efficacité, en ce qui concerne les femmes, des politiques et des programmes clés du gouvernement.

Afin de pouvoir s'acquitter efficacement de ses tâches, la Section de la recherche maintient la communication avec les universités, les groupements féminins et les recherchistes indépendants et peut promouvoir des projets en participation avec les ministères.

Communications/Publications

Cette section renseigne le public sur les activités du Conseil et les préoccupations des femmes par rapport aux questions actuelles. Elle s'occupe de publier les documents du Conseil et de les distribuer, au niveau national, à diverses bibliothèques et librairies ainsi qu'aux gouvernements, aux groupes de femmes et aux groupes spéciaux les plus touchés par les constatations exposées. La section exécute un programme de communication qui consiste dans l'organisation de visites dans les régions et de tournées de conférences, la distribution de trousses d'information spéciales, et l'installation de présentoirs. Les activités d'information du Conseil diffèrent de celles de Condition féminine Canada, qui visent surtout à renseigner les femmes sur les services que le gouvernement fédéral met à leur disposition.

Le tableau 2 indique la répartition par centre de responsabilité des ressources prévues pour 1984-1985.

Tableau 2 : Répartition par centre de responsabilité des ressources prévues pour 1984-1985

	(en milliers de dollars)	A-P
Administration		
Bureau central	919	14
Bureaux régionaux	315	5
Membres du Conseil	159	-
Recherche	472	6
Communications/Publications	382	3
Total	2 247	28

D. Perspective de planification

1. Contexte

Législation : Modifier les lois est le moyen le plus efficace d'améliorer la situation des femmes. Le Conseil envisage actuellement la possibilité de créer un fonds de défense juridique à l'intention des Canadiennes pour les assister dans leurs efforts afin de faire modifier les lois et d'améliorer ainsi leur situation au sein de la société. La promotion de la réforme législative en matière de politique sociale est une des priorités du Conseil; ainsi, une étude est en cours qui vise l'amélioration des lois en matière d'avantages parentaux.

Pressions exercées par le public : De nombreuses questions visées par un plan global de réforme sociale sont susceptibles de cristalliser de vives polémiques. Les lois fédérales se rapportant à l'avortement et à la pornographie en sont deux exemples récents. Il arrive souvent que le Conseil doive ainsi se prononcer sans délai sur des questions controversées.

Situation économique : La conjoncture économique influe considérablement sur le niveau de vie et les possibilités d'emploi de chaque Canadienne. Toute fluctuation peut donc avoir des effets graves sur la situation économique des femmes. Le Conseil effectue actuellement des recherches sur la microtechnologie et ses répercussions sur la main-d'oeuvre et la société en général et a entrepris une étude majeure sur les femmes et l'économie.

Sensibilisation du public : Au cours de la dernière décennie, par suite de l'évolution des valeurs sociales, un certain nombre de Canadiens ont pris conscience des questions qui intéressent le Conseil. Ceci a entraîné l'accroissement de la charge de travail de l'organisme et nécessité un examen toujours plus approfondi des questions féminines. Le Conseil examine actuellement deux de ces questions : les adolescentes et la situation des femmes par rapport aux soins de santé. En outre, on assiste à l'apparition de toute une gamme de groupes d'intérêt qui s'attendent à ce que le Conseil attire l'attention du gouvernement sur ces questions.

2. Initiatives

Étant donné ce contexte, le Conseil prévoit élargir son programme d'information afin de renseigner les femmes sur un plus grand nombre de données. Il se propose instamment de publier davantage de feuilles de données, d'établir des trousses visant à informer les profanes sur des questions générales et particulières et de publier un bulletin. Ceci permettra de sensibiliser et d'intéresser les femmes à ce qui pourrait contribuer à améliorer leur situation. Le Conseil prévoit en outre prendre des mesures en vue de réagir plus rapidement aux situations nouvelles en réaffectant à des activités nouvelles à court et à long terme certaines ressources actuellement consacrées à la recherche et aux communications. Le Conseil projette enfin de mieux surveiller la mise à exécution de ses recommandations (qu'elles portent sur la politique sociale ou les lois), en consultant davantage les organismes gouvernementaux touchés par ces recommandations et en suivant de près les activités qu'ils entreprennent pour les mettre en application.

Efficacité du programme

Conseil a mené à bien, au cours des deux dernières années (soit depuis janvier 81), 22 projets de recherche : rapports, feuilles de données, livres et mémoires. s publications du Conseil traitent de questions comme la femme et le travail, violence faite aux femmes, la santé et la planification des naissances, la raite des femmes, la vie et l'action politique de la femme. Ces publications nseignent le public sur les préoccupations des femmes et constituent un ment important de la documentation disponible au Canada pour la recherche versitaire sur les questions féminines. Les publications du Conseil ont réussi à irer l'attention du public sur des questions dont l'importance est largement connue, notamment celles des femmes battues, des femmes et le sport et des ngers que présente le milieu de travail pour le système reproducteur. Pour ces estions et d'autres comme les pensions, les droits des Indiennes et la stitution, il s'agissait des tout premiers documents à examiner de façon profondie la situation dans l'ensemble du pays.

Par ailleurs, certains documents du Conseil poussent les gouvernements à difier leurs lois et politiques. Un aspect important des activités du Conseil ns ce domaine est la présentation de recommandations et de mémoires aux nités parlementaires. Ainsi, neuf mémoires et 48 recommandations ont été mis au gouvernement en 1982-1983. Le Conseil a joué un rôle de premier plan ns la présentation des points de vue des femmes au gouvernement, rticulièrement sur les questions de la réforme constitutionnelle, des agressions uelles et de la violence dans la famille. Pour ce qui est de ces commandations particulières, elles ont été incorporées assez rapidement dans lois mais, dans d'autres cas, plusieurs des prises de position du Conseil ne nt été que graduellement au cours des années, comme celles touchant à la itique de l'emploi et de la formation professionnelle, aux avantages de ternité, à la citoyenneté, au travail à temps partiel et à l'impôt.

Ces chiffres ne donnent cependant aucune indication quant à la qualité des cuments publiés par le Conseil. Celui-ci jouit d'un grand crédit, comme en noigne le fait que son point de vue sur diverses questions et des données venant de ses recherches sont souvent cités par des groupements féminins, publications spécialisées et des rapports gouvernementaux.

Données sur le rendement et justification des ressources

nt donné son mandat, c'est-à-dire sensibiliser et informer le public, il est ficile d'utiliser les méthodes traditionnelles pour évaluer le rendement du nseil. Parmi les indicateurs de rendement possibles, mentionnons le nombre projets réalisés et de mémoires présentés, la quantité d'information diffusée tout au pays. Voici certaines des publications les plus demandées : Les mmes et le travail à temps partiel, Franc-Jeu, Une majorité laborieuse, condité humaine et milieu de travail, Une épreuve de force, Les femmes et la orme des régimes de pensions. Le Conseil expédie chaque jour des documents la poste pour répondre aux demandes du public. Les demandes ont augmenté 229 p. 100, soit qu'il y en a eu 2,5 fois de plus en 1982 qu'en 1981. Le Conseil istribué 150 938 publications et 350 600 feuilles de données depuis avril 1981. puis 1981, le Conseil prend l'initiative de rencontrer régulièrement des upements féminins nationaux, initiative qui a eu du succès vu que leur nombre ugmenté d'environ 25 en 1981 à plus de 40 en 1983.

Section II
Renseignements supplémentaires

A. Analyse par article

1. Dépenses par article

Les dépenses de fonctionnement du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme sont indiquées ci-dessous, au tableau 3.

Tableau 3 : Dépenses par article (en milliers de dollars)

	Budget des dépenses 1984-1985	Prévues 1983-1984	Réelles 1982-1983
Personnel			
Traitements et salaires	903	881	807
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	117	114	90
	1 020	995	897
Fonctionnement			
Transport et communications	309	304	315
Information	19	18	13
Services professionnels et spéciaux	424	409	522
Location	30	29	35
Achat de services de réparation et d'entretien	11	10	9
Services publics, fournitures et approvisionnements	423	413	250
Total des dépenses de fonctionnement	2 236	2 178	2 041
Capital	11	10	23
Dépenses totales	2 247	2 188	2 064

2. Dépenses en personnel

Les dépenses en personnel du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme (y compris les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés) représentent plus de 45 p. 100 des dépenses totales de fonctionnement.

Tableau 4 : Années-personnes projetées et provision pour le traitement

	Années-personnes projetées			Échelle de traitement actuelle	Provision pour le traitement annuel moyen 1984-1985
	84-85	83-84	82-83		
Gestion	4	4	4	47 960 - 93 040	52 455
Scientifique et professionnel	3	3	4	14 470 - 62 880	30 622
Administration et service extérieur	9	8	9	13 250 - 55 220	31 714
Soutien administratif	12	13	11	12 034 - 30 425	19 364

La colonne des années-personnes présente la répartition, par groupe professionnel, des années-personnes projetées pour le programme. Dans la colonne du traitement moyen figurent les coûts estimatifs du traitement de base y compris la provision pour les conventions collectives, les augmentations annuelles, les promotions et reclassifications, divisés par le nombre d'années-personnes du groupe professionnel. Les changements dans la répartition des éléments servant de base aux calculs peuvent avoir un effet sur la comparaison des moyennes d'une année à l'autre.

B. Analyse des coûts

Tableau 5 : Coût net du programme pour l'exercice 1984-1985 (en milliers de dollars)

	Dépenses de fonctionnement 1984-1985	Ajouter autres coûts	Coût total	Soustraire recettes	Coût net	Total 1983-1984
Administration du Conseil consultatif canadien de la situation femme	2 247	224	2 471	-	2 471	2 346

Les rajustements apportés aux dépenses budgétaires votées pour arriver au coût total net comprennent les services fournis gratuitement par le ministère des Travaux publics (195 000 $), le ministère des Approvisionnements et Services (4 000 $), le Conseil du Trésor (22 000 $) ainsi que les pensions de retraite (3 000 $).